



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie

District des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



**OFFICIEL 66 N°44 DU 23/06/23
SAISON 2022/2023**

L'OFFICIEL 66

Saison 2022/2023

**JOURNAL OFFICIEL
NUMERIQUE DU
DISTRICT DE
FOOTBALL DES
P-O PAYS CATALAN**

Tél : 04.68.54.61.11

**770 avenue d'Argelès Sur
Mer 66100 PERPIGNAN**

**secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr
<http://pyrenees-orientales.fff.fr>**

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 09h – 12h et 14h – 17h
Mardi 09h – 12h30 et 14h – 18h
Mercredi 09h – 12h30 et 14h – 18h
Jeudi 09h – 12h30 et 14h – 18h
Vendredi 09h – 12h et 14h – 17h

N° d'astreinte des ELUS le
WEEK-END (uniquement)
du vendredi après 17h00
jusqu'au dimanche 15h00
en cas d'alerte météo et
circonstances
exceptionnelles
(décès , accident ...) :

06 10 84 48 53

**L'OFFICIEL 66 N°44 DU 23/06/23 SAISON
2022/2023**

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Bureau du Comité Directeur

REUNION DU 22/06/23

Président : Eric WATTELLIER

Président Délégué : Marc WATTELLIER

Vice-Présidente : Aline GARRIGUE

Secrétaire Général : Vincent GRISORIO

Secrétaire Adjointe : Sandrine DOMART (excusée)

Trésorier Général : Christophe SALMERON (excusé)

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

CORRESPONDANCE

FC THUIR : du 16/06/23, invitation à l'AG du club le 30/06/23 à 19h15 (club house). Aline GARRIGUE sera présente.

FC LATOUR BAS ELNE : du 19/06/23, invitation à l'AG du club le 02/07/23 à 11h00 (club house). Pris note.

FC LAURENTIN : du 21/06/23, invitation à l'AG du club le 27/06/23 à 20h00 complexe Jo Maso. Eric WATTELLIER sera présent.

MOUVEMENT DES COMMISSIONS

▪ Mr Marc PAULY (FC BANYULS DELS ASPRES), intègre la Commission du Statut de l'Arbitrage.

AFFECTATIONS DES ARBITRES SAISON 2023-2024

▪ Sur proposition de la CDA, le Bureau valide les affectations des arbitres pour 2023/2024.

CHANGEMENT DE TITRE

▪ Vu sur FOOT2000 la demande de changement de titre du FC ST FELIU. Nouveau nom : FC FEMININ ST FELIU D'AVALL. Avis favorable du Bureau.

DEMANDE D'ENTENTE

▪ Vu sur FOOT2000 la demande d'entente Séniors Féminine et U15F CABESTANY – ST CYPRIEN. Club support : CABESTANY OC. Avis favorable du Bureau.

Le Président
Eric WATTELLIER



Le Secrétaire Général
Vincent GRISORIO



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission de Discipline et d'Ethique

REUNION DU 22/06/2023

Président : Philippe MARCO-GREGORI

Secrétaire : Gérard DUQUESNE

Présents : Gérard ANCEL, Marie-France MARTIN, Claude POURCEL, Michel RAMONEDA

Représentant des Arbitres : Jamel BEN AMAR

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

Les présentes décisions, à l'exception des mesures conservatoires, sont susceptibles de recours devant la COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL DU DISTRICT DE FOOTBALL DES P-O, dans un délai de SEPT JOURS, conformément aux conditions de forme prévues à l'annexe 2 « Règlement Disciplinaire et Barème Disciplinaire » des Règlements Généraux de la F.F.F. Toutefois, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Procédures d'appel par le licencié ou son club (règlement disciplinaire de la FFF) :

Article 3.4.1.2 L'appel interjeté par l'assujetti intéressé :

- Lorsqu'il s'agit d'une personne physique, l'appel doit être formé en son nom propre ou en son nom et pour son compte, par courrier recommandé avec avis de réception ou par courrier électronique avec accusé de réception.

- Lorsque l'appel émane du club intéressé ou dont dépend la personne physique sanctionnée, il doit être formé selon l'une des deux formalités suivantes :

Par courrier recommandé avec avis de réception sur papier à en-tête ;

Par courrier électronique avec accusé de réception envoyé d'une adresse électronique officielle.

- Dans ces deux cas, l'appel doit être interjeté dans un délai de sept jours après la notification de la décision contestée.

*Les sanctions disciplinaires sont consultables :

- par le licencié, sur son espace personnel Mon Compte F.F.F.

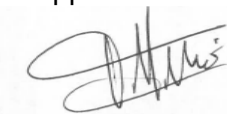
- par le club dans FOOTCLUBS

- rubrique ORGANISATION et PROCES-VERBAUX pour les dossiers nécessitant l'ouverture de dossiers
- et dans COMPETITIONS – DOSSIERS pour les relevés de décisions (cartons jaunes et rouges sans ouverture de dossier)

Annexe 2 Article 3.3.4.1 du Règlement Disciplinaire de la FFF - Les affaires non soumises à convocation : Pour les affaires non soumises à instruction ou celles pour lesquelles aucune audition n'est décidée, tout assujetti ayant été exclu par l'arbitre et/ou faisant l'objet d'observations de sa part sur la feuille de match ou d'un rapport d'un officiel peut faire valoir sa défense dans les deux jours calendaires à compter du lendemain de la rencontre, auprès de l'organe disciplinaire compétent en vertu de l'article 3.1.1 du présent règlement, en adressant ses observations écrites et/ou en sollicitant une audition devant cette instance.

LE PRÉSIDENT

M. Philippe MARCO-GREGORI



Prochaine réunion le

28/06/23

LE SECRÉTAIRE

Gérard DUQUESNE



Commission des Arbitres

REUNION PLENIERE DU 16/06/23

Présents : MM. GIL, AZARGUI, ACHLOUJ, MARTINS, CHATANAY, BEN AMAR, PEREZ, CAZORLA, CHAMEL, PARES, CANAL

Excusés : MM. REYES, PLASSMAN, PAULY, RICHARD, DEMANNE, ROMERO

Affectations saison 2023-2024

La CDA propose au Comité Directeur les affectations suivantes pour la saison 2023-2024 :

- **Catégorie D1 :**
 - ACHLOUJ Hassan
 - ALCARAZ Julien
 - BEN AMAR Jamel
 - BUSSIERE Thomas
 - CAVALIERE Alexis
 - CLEMENTE Cédric
 - GENIEVRE Thierry
 - HALNA Nils
 - KHAIROUN Youssef
 - MERNISSI Younes
 - NADIR Abdenabi

- **Catégorie D2 :**
 - AICHA Bouabdallah
 - ALVARO Stéphane
 - AMIAR Kamel
 - BAR Alexis
 - BERTHAUME Rémi
 - BOULHALA Housseyn
 - DIALLO Alaye
 - ID BOUSSADEL Brahim
 - PAGEL Jean-Christophe
 - RESS Jean-François
 - VILA Philippe

- **Catégorie D3 :**
 - BAYEKOLA Christian
 - ESSATE Badr Eddine



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- KROL Mathieu
- MAACHI Farid
- KARA Emre
- KESSAD Mehdi
- PERU Pierre
- PONCET Alexis
- ROPTIN Antoine

- Catégorie D4
 - ALBANELL Cyril
 - BATALLA Ignaki
 - BENNOUR Amirouche
 - BOUBEKER Kamar
 - DAUSE Vincent
 - GENTELET Jeremy
 - HAIMICHE Zouheir
 - LUCAS Adrien
 - MENDEZ Thomas
 - SERRA-PUIG Gabriel
 - TAL HOUARN Cyril

- Catégorie Arbitres stagiaire Adulte
 - BENCHEIKH Imadeddine
 - BOUZIANI Mohamed
 - DAHROUR Hichem
 - FERKOUS Riyadh
 - FRIEKH Nabil
 - GARCIA Maxime
 - GRUTTAURIA Marcello
 - HERBLINE Matthieu
 - KADDANI Mounir
 - KHALEF Sid Ahmed
 - MAHROUG Yanis
 - MORTADI Omar
 - OUABOU Abdelhamid
 - RAHMOUNE Djallal

- Catégorie Arbitres Assistant de District
 - AGCA Ramazan*
 - KONATE Adama*

- Jeunes Arbitres de District 1
 - ALAYOUD Adam
 - ALVARO Chloé



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- AZRIKEN Adam*
 - BARRIER Mathieu*
 - BELACEL Adam*
 - BOUDRAI Bilal*
 - BRUNO Sacha
 - CAZORLA Célya
 - GASQUET Alexandre*
 - HADDAD Jibril
 - LEMONNIER Noé
 - MILOUDI Siham*
 - MONCHABLON Clément
 - MOUKRATI Marouane*
 - NIETO Evan
 - RICHARD Sohan
 - ROYER Greg
 - SOTO Lucas*
 - VIERS Morgane
 - WANG DAI Johnny
- Catégorie Jeunes Arbitres de District 2
 - BELHADJ Lila
 - CORBI SIFRE Matthias
 - DIAZ Carla
 - HAMAIZI Ilyes
 - JAMES Lenny
 - RODRIGUES Tiziana
 - SANDLER Florian
 - SERAFIM Miguel
- Catégorie Jeunes Arbitres Stagiaires
 - AMGHAR Rida
 - AMROUNI Lotfi
 - AUGUET Mathis
 - BELLAHCEN Abel
 - BELKHODJA Wadi
 - BEN YACHOU Iliasse
 - DEBEURNE Aimen
 - DEL DO Kyliann
 - DJBIR Younes
 - DUFOUR Dylan
 - EL GHAILANI Ahmed
 - EL JAHJOUKI Mohamed
 - FRAOUI Walid
 - GANDILHON Juan Carlos



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- GHARBAOUI Walid
- HADDAD Ylhiesse
- HADJ BRAHIM Ahmed
- HAMMOUDAN Imrane
- HURTADO Vladimir
- KACEMI Imad
- KESSAD Rayhan
- KHALILI Mahmoud
- MEKHELFI Redwan
- MEROUANE OTON Yanis
- OTTL Evan
- PRAL Yanis
- PROIA Andréa
- RAMOND Aaron
- SOLTANI Ouari
- TORRES Jérémy

*Candidat au titre d'Arbitre de ligue pour la saison 2023-2024

Modifications du RI de la CDA pour la saison à venir

- Contrôle continu des connaissances :

Il ne sera plus réalisé de questionnaires « lois du jeu » à l'occasion des rassemblements dans le but d'orienter les rencontres sur du travail pratique.

- Tests physiques de début de saison :

Les temps d'effort **seront de 15'' suivis d'un temps de récupération de 20''** pour toutes les catégories.

Pour chaque catégorie, les arbitres devront réaliser pour valider leur test le nombre de répétitions de la distance indiqué dans le temps mentionné pour la course et pour la récupération suivant leur catégorie dans le tableau ci-dessous.

La distance et le nombre de répétitions à réaliser sont en fonction de la catégorie d'appartenance au 1^{er} juillet de la saison actuelle.

| Catégories | D1 | D2 | D3 D4 Stagiaires Séniors | JAD Garçons | Féminines |
|-------------|-----|-----|-----------------------------|-------------|-----------|
| Distance | 65m | 65m | 65m | 65m | 60m |
| Répétitions | 30X | 28X | 26X | 30X | 26X |

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- Modalités d'observations :

Un arbitre pourra être observé sur une rencontre de la division de sa catégorie ou sur une rencontre de coupe opposant deux équipes évoluant dans cette division.

Ces modifications du RI sont soumises à la validation du Comité Directeur.

Dates des stages de rentrée (rappel) :

- Pour les arbitres adultes : catégories D1, D2, D3, D4, Arbitres assistants de district et arbitres stagiaires adultes

Le stage de rentrée aura lieu le samedi 9 septembre 2023.

Horaires 8h30 – 12h.

Lieu : Terrain synthétique de Jean Lurçat (à confirmer)

Le test physique de début de saison sera réalisé en début de stage

Le stage se déroulera intégralement sur le terrain (sous réserves des conditions météo)

Des ateliers techniques seront proposés à l'issue du test physique

Toute absence au stage devra être motivée auprès de la CDA

La date du test physique de rattrapage sera communiquée ultérieurement

- Pour les jeunes arbitres : catégories Jeunes arbitres D1, Jeunes Arbitres D2 et Jeunes arbitres stagiaires

Le stage de rentrée aura lieu le mercredi 6 septembre 2023

Horaires : 18h30 – 20h30

Lieu : Salle du Vilar – Perpignan

Date de rattrapage pour le stage des jeunes : 13 septembre 2023

Horaires : 18h30 -20h30

Lieu : District des PO

Tous les jeunes arbitres doivent impérativement avoir participé à un des deux rassemblements

avant de pouvoir arbitrer lors de la saison 2023-2024. En cas d'absence, un courrier motivé accompagné de pièces justificatives devra être transmis à la CDA.

Une convocation par mail sera adressée aux officiels.



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Conseil de l'ordre :

- Composition :

MM. REYES – CAZORLA – MARTINS – PEREZ – ACHLOUJ (représentant des arbitres)

Le conseil de l'ordre se réunira un vendredi sur deux pour traiter les dossiers. Un arbitre qui encourt une mesure administrative de week-ends de non-désignation sera automatiquement convoqué.

La CDA déplore que pour la saison 2022-2023 il a été décidé 124 WE de non-désignation pour des manquements trop nombreux. Elle regrette aussi une tendance haussière durant cette saison (91 WE la saison dernière). Cette hausse ne peut pas trouver comme seule justification l'augmentation des effectifs. La CDA ouvrira activement à faire respecter le RI et prendra toutes les mesures qu'elle juge utile pour ramener rigueur et sérieux la saison prochaine.

Relations Commission de Discipline – CDA :

- La CDA décide de nommer :
 - Jamel BEN AMAR comme représentant de la CDA
 - Didier ROMERO et Bruno CAZORLA en tant que suppléants.
- Constats saison 2022-2023
 - La qualité des rapports transmis par les officiels est jugée insuffisante
 - De trop nombreux officiels oublient de transmettre des rapports circonstanciés

La CDA va engager un travail technique pour améliorer la rédaction des rapports disciplinaires et va appliquer **un retrait de 15€** des frais d'officiels lorsque celui-ci ne rédigera pas son rapport dans les délais.

Points divers :

Résultats FFF

- La CDA félicite :
 - Romain DELPECH pour sa promotion et son affectation au titre d'Arbitre Fédéral 2
 - Ludovic REYES pour sa promotion et son affectation au titre d'Arbitre Assistant Fédéral 1
 - Eric WATTELLIER pour son maintien en tant qu'Arbitre Fédéral 1. Il entamera sa 6^e saison dans l'élite du football français.
 - Soulaïmane CHAMEL pour son maintien en catégorie Arbitre Fédéral 3 et rappelle qu'il est le plus jeune arbitre de cette catégorie.
 - Quentin BARRIER et Dorian CRESCI pour leur réussite à la candidature de Jeune Arbitre de la Fédération. En se classant respectivement 2^e et 3^e de leur poule, ils obtiennent le droit d'officier dans le championnat U19 National.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Fin de carrière

- La CDA remercie Mustapha BOUTOUBA, Hamed KHERCHOUCHE et Baptiste VARIN pour leur carrière et le sérieux dont ils ont fait preuve durant ces nombreuses saisons.

La CDA souhaite une bonne trêve estivale à tous les officiels ainsi qu'à tous les licenciés.

FORMATION ARBITRES

Je deviens arbitre

LES CONDITIONS

- Tu dois être âgé de 15 ans ou plus (possibilité dès 13 ans)

Si vous aussi vous souhaitez devenir arbitre, rendez-vous à la prochaine FIA qui aura lieu **du 1er au 3 septembre 2023** à Argelès Sur Mer

Pour vous inscrire et rejoindre l'aventure : <https://occitanie.fff.fr/formation-arbitres/>

